

ACCUEIL STUDIO AU HANGAR - FICHE DE RENSEIGNEMENT

La compagnie DANSES EN L'R, compagnie conventionnée, a ouvert en 2010 le centre chorégraphique LE HANGAR, lieu dédié à la création chorégraphique.

Le hangar bénéficie d'une situation particulière unique à l'île de la Réunion : il réunit dans un même lieu un espace de création chorégraphique professionnel et une école de danse qui s'appuie sur les valeurs d'excellence, d'accessibilité et de convivialité.

Fort d'une volonté d'ouverture entre public amateur et professionnel, Le hangar souhaite mettre en place quelques passerelles entre ces deux univers.

L'accueil studio peut concerner toutes les disciplines artistiques questionnant le corps en mouvement

1/ INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Nom de la structure :
- Titre du projet/création :
- Période(s) de résidence souhaitée(s) :
- Adresse :
- N° de SIRET :
- Code APE :
- Représenté par : en qualité de
- Téléphone :
- Mail :

2/ COMMUNICATION

- Présentation de la compagnie et/ou Chorégraphe (5 lignes max)

- Présentation du projet (5 lignes max)

- Planning prévisionnel, date et lieu de sortie (si défini) :

- Site Internet :
- Autres pages de communication : (Réseaux sociaux / YouTube/etc..) :
- Élément de communication à votre disposition (Photos, Vidéo, autre...) :
- **Joindre logo et minimum 2 photos de bonne qualité.**
- Remarque :

3/ RÉSIDENCE AU HANGAR

Souhaitez-vous durant votre résidence au Hangar :

- Bénéficiez d'un accompagnement artistique (retour et échange) avec Eric Languet)

OUI NON
- Bénéficiez d'un accompagnement en production (conseil – développement) avec l'équipe Danses en l'R

OUI NON
- Présenter votre travail auprès des professionnels (mise en place de restitution pro généralement le vendredi matin) avec invitations communes des contacts de nos structures

OUI NON
- Réaliser une carte blanche (présentation conviviale d'étape de travail ou tout autre collaboration que vous souhaitez montrer à un public) ? généralement le dimanche en fin d'après-midi.

OUI NON
- Proposer un training pro (danseur pro et avancé) les matins durant votre période de résidence (4 séances d'1h30 durant votre période de résidence - les bénéfices vous seront entièrement reversés - 5 € par personne)

OUI NON
- Accueillir une ou plusieurs classes du projet d'éducation artistique de Danses en l'R (A l'école des chorégraphes) pour une séance d'1h30 qui prendra la forme que vous souhaitez (présentation d'étape de travail, de vidéo, observation, atelier...), rémunéré au tarif rectorat 50€/h ?

OUI NON
- Remplacer un des cours de l'école de danse du hangar (discipline de votre choix) l'enseignant habituel sera à vos côtés ?

OUI NON
- Intégrer la programmation du Hangar école de danse avec la mise en place d'un stage, d'une masterclass ou d'une stage de répertoire durant un week-end (samedi après-midi et dimanche matin) avec partage des recettes 55% part prestataire 45% part Hangar.

OUI NON
- Permettre aux Adhérents du Hangar d'assister à une demi-journée de votre travail à la date de votre choix ?

OUI NON